

GT « Valorisation des compétences, orientation et choix de vie »

Rapport de synthèse et mesures

1 Introduction

Ce document se veut une synthèse des débats qui ont amené à la construction des mesures proposées par le groupe de travail. Il intègre les différentes nuances, précise le sens, restitue les contextes de raisonnement... La lecture des mesures est indissociable de cette synthèse. Ce document a été envoyé à l'ensemble des participants du groupe de travail pour validation finale. Il intègre le cas échéant, les positions minoritaires.

La contrainte de temps imposée aux groupes de travail est également à rappeler. La réflexion menée au sein du groupe a bien permis l'identification d'orientations et de mesures à inscrire dans le « Plan Jeunesse ». Cependant, la réflexion n'a pas toujours pu aboutir avec toute la précision souhaitée, toutes les questions n'ont pu être tranchées et toutes les propositions examinées. La réflexion est donc à poursuivre sur cette base, au départ des liens tissés, en concertation avec les acteurs qui ont mené un travail collectif important.

Enfin, la question de l'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations a souvent été évoquée. Nos propositions seront renforcées si elles se complètent, le cas échéant, d'une analyse sous cet angle.

Ce rapport sera annexé au Plan Jeunesse qui reprendra une lecture transversale des travaux des différents groupes de travail et en fera la synthèse.

Ce groupe a été présidé par Geoffroy Carly avec l'appui du Service de la Jeunesse de la FWB et de la Scrl Tr@me.

Participants :

Associatif spécialisé

Virginie Losson (ABE), Dominique Lamotte (CEF), Emmanuel Twagilimana (Lire et Ecrire Bruxelles), Pierre Petry (Centres PMS), Anne-Michèle Bertiaux (Centres PMS), Didier Clarival (AS-E).

Conseils et commissions consultatifs jeunesse

Arielle Mandiaux (CCMCJ – FIJWB), Catherine Van Gyseghem (CCMCJ – SIEP), Nadia Achbany ou Mélanie Lambeaux (CCMCJ – CIDJ), Grégory van de Put (CCOJ – Compagnons bâtisseurs), Florence Depierreux ou Annick Hoornaert (CCOJ – Les Scouts), Caroline Ena (CCOJ – Résonance), Catherine Sevens (CCOJ – CJD), Stéphane Houbion (CCOJ – JEC), Grégory Weyders (Interfédé-AAJ), Gaëlle Debay (Interfédé-AAJ), Corinne Dal Cero (Interfédé-AAJ), Catherine Demonty (Conseil de la Jeunesse), Nico Patelli ou Grégory Jac (Conseil de la Jeunesse).

Cabinets

Marc Bouhy (Cabinet Huytebroeck), Etienne Jockir (Cabinet Simonet), Sandrine Debonne (Cabinet Tillieux), Rachel Delefortrie (Cabinet Di Antonio), Nouridine Taybi (Cabinet Doukeridis).

Administrations

Françoise Crémer (FWB – Service Jeunesse), Michel Collard (FWB – DGEO), Marco Segers (FWB – AGERS), Michèle Minne (FWB – DGC), Anne Demeuter ou Chloé Baliff ou

Véronique Balthasart (FWB – BIJ), Michel Villan (RW – DGO5), Bénédicte Dapsens (RW – Awiph), Boris Motte (RW – Forem), Agatha Leclercq (RBC – Actiris).

Présidence : Geoffroy Carly (CEMEA)

Soutien méthodologique : Daniel Burnotte (Tr@me scrl)

Secrétariat : Isabelle Letawe (FWB – Service Jeunesse)

2 Rappel du contexte : Le Plan Jeunesse

Finalité

Dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie des jeunes et leur participation aux décisions qui les concernent, le Plan Jeunesse vise à réaliser un référentiel politique commun pour l'articulation des politiques qui concernent les jeunes et permettre des transversalités, en concertation avec le secteur associatif.

Objectifs

8 objectifs spécifiques ont été définis par la Conférence Interministérielle Jeunesse (CIM) :

1. Soutenir la capacité d'action et d'engagement solidaire des jeunes
2. Reconnaître la diversité des compétences des jeunes et les valoriser
3. Réduire les inégalités socioéconomiques et prévenir leur impact sur le parcours des jeunes
4. Offrir aux jeunes les meilleures conditions pour s'orienter au niveau scolaire et professionnel
5. Permettre aux jeunes en phase d'expérimentation et de transition d'accéder à l'autonomie en leur offrant les meilleures articulations entre le monde scolaire, la société active et le monde professionnel
6. Stimuler la sensibilisation aux divers enjeux de société (environnementaux, sociaux, économiques, de citoyenneté, culturels, ...) par et à destination des jeunes
7. Prendre en considération les spécificités du milieu de vie des jeunes et mobiliser les acteurs au niveau territorial le plus adéquat
8. Valoriser l'image des jeunes et leurs actions citoyennes.

3 Mission du GT 2

Objectif général

Reconnaître la diversité des compétences des jeunes et les valoriser ; offrir aux jeunes les meilleures conditions pour s'orienter au niveau scolaire et professionnel.

Questions spécifiques

Le cahier des charges invitait le GT à répondre aux questions suivantes :

- Quelle approche intégrée de la valorisation des compétences des jeunes élaborer qui permette l'articulation et les complémentarités entre l'éducation non formelle, le monde scolaire et le monde du travail ?
 - Comment et quelles compétences non formelles réintégrer, sans les standardiser, dans le parcours scolaire ?
 - Quels critères établir pour valoriser, comme acquis de l'expérience, les engagements et activités citoyens des jeunes dans leurs parcours scolaires ou de formation ?

- Comment renforcer le soutien aux formations d'animateurs de jeunesse, comme porte d'entrée à l'acquisition, la reconnaissance et la valorisation des compétences des jeunes ?
- Comment renforcer une articulation qui fasse sens pour les jeunes entre les apprentissages du temps scolaire et les apprentissages du monde du travail et de la vie active ?
- Comment assurer l'égalité d'accès à la mobilité nationale et internationale de tous les jeunes (stages, échanges, chantiers internationaux...) ?
- Quel dispositif d'aide à l'orientation accessible à tous les jeunes ?
 - Comment assurer aux jeunes un équilibre entre les dimensions scolaire, professionnelle et de choix de vie dans leur orientation ?
 - Comment assurer aux jeunes et aux familles l'aide leur permettant d'accéder à l'information et de disposer des codes qui favorisent son appropriation, de manière à promouvoir une orientation positive et non par défaut ?
 - Quelle attention porter aux stéréotypes de genre dans le choix des métiers ?
- Comment renforcer l'esprit d'entrepreneuriat et la dynamique de projet des jeunes ?
 - Comment instaurer des partenariats entre associatif et monde scolaire en vue d'élargir le champ d'expériences dans lequel les jeunes développent leurs capacités d'action dans la société ?

4 Méthode de travail

Le travail s'est déroulé sur 5 réunions, du 25 janvier au 23 avril 2012 et en trois phases de travail .

- Phase 1 (réunion 1) : apprendre à se connaître un peu mieux, comprendre de quel point de vue chacun parle, vérifier la compréhension commune des questions et des concepts, et identifier des enjeux.
- Phase 2 (réunions 2, 3 et 4) : production, organisation et hiérarchisation des propositions concrètes.
- Phase 3 (réunion 5): temps de synthèse et validation collective du travail mené.

Le travail pour les phases 1 et 2 a été essentiellement organisé en sous-groupes avec retour occasionnel en plénière et approbation des procès verbaux. La dernière phase s'est faite en plénière pour examen des amendements déposés relatif aux mesures.

Pour le déroulement précis des réunions, voir annexe 2.

5 Enjeux identifiés et mesures

5.1. Identification des enjeux

Afin de partir sur une compréhension commune du cahier des charges, le groupe a procédé dans un premier temps à un travail d'appropriation des concepts, une reformulation des questions spécifiques et une identification des enjeux.

Quatre enjeux principaux ont été identifiés lors de la première réunion.

Les enjeux sont définis comme des problématiques qui comportent un potentiel de changements (positifs ou négatifs) et qu'il est nécessaire de prendre en compte pour déterminer une stratégie (objectifs, mesures et suivi).

Le premier concerne la relation entre tous les acteurs proches de la Jeunesse (formel, non formel) et le monde du travail. La question porte sur la sensibilisation aux compétences acquises, attitudes, enjeux professionnels tout en créant un mouvement de balancier avec le monde du travail. Ce dernier, qu'il soit public ou privé, doit également faire un mouvement en direction de la jeunesse. La volonté est d'ouvrir, de sensibiliser les décideurs, les recruteurs, les personnes du monde du travail et de leur faire prendre conscience de toutes les compétences utiles acquises pendant le parcours scolaire et en dehors de l'école qui s'avèrent opérantes et offrent une plus-value dans le monde du travail.

Deux pistes d'actions ont été relevées par les participants :

- Faire « écho » au sein des entreprises, quel que soit le type de jeunes (jeunes sous statut, issus de l'enseignement spécial, porteurs de handicap, en décrochage scolaire...), des compétences, attitudes et/ou expériences acquises dans l'école et hors de l'école. La diversité des aptitudes est à mettre en valeur.
- Mettre en œuvre une dynamique interactive entre des secteurs qui apprendront ainsi à se connaître. Le groupe relève ici
 - l'importance de réduire l'écart entre les différents « mondes » par un échange dynamique facilitant la compréhension de « vocabulaires » et de logiques d'action différents.
 - l'importance pour le monde du travail d'intégrer des valeurs qui viennent de l'école et du non formel...

Le travail de réflexion doit se faire sur cet enjeu, pas seulement l'articulation entre école et entreprise.

Le second porte sur l'accessibilité, particulièrement pour les milieux de vie précarisés, des dispositifs d'information en relation avec la valorisation des compétences, l'orientation et les choix de vies.

Le groupe de travail s'intéresse ici aux dispositifs qui permettent d'aller chercher les jeunes (et les familles) qui ne feront pas la démarche dans un souci d'égalité des chances et de déconstruction des stéréotypes.

Mieux informer les jeunes et les parents, ce ne doit pas être une couche d'informations supplémentaires, mais bien leur donner les clés pour le traitement de l'information, Des dispositifs doivent permettre le développement d'information nécessaire pour les jeunes et les parents sur les possibilités d'études et de filières (traitement – décodage), sur les systèmes scolaires (passerelles, orientation...) et les autres possibilités d'expérience. Il faut veiller à donner l'info et les outils pour décoder

Dans ce cadre, la question de **la valorisation** toutes les filières scolaires, des études qui sont mal considérées a également été identifiée ainsi que la reconnaissance des diplômes obtenus ailleurs.

Le troisième enjeu vise à assurer **une meilleure connaissance entre les trois secteurs (jeunesse, enseignement et emploi)** afin de développer des passerelles, faire des liens, mais dans un cadre connu : qui fait quoi, avec qui, comment et pourquoi + aspect législatif)

Chacun doit pouvoir s'identifier (monde formel/non formel) et puis créer des ponts. La volonté du groupe est de veiller à ne pas faire un mélange des deux où l'école se sentirait envahie et/ou les associations instrumentalisées. Il s'agit de « réinstitutionnaliser » les mandats et les fonctions des acteurs et les faire se rencontrer pour pouvoir créer des ponts,

parfois des partenariats dans le respect de l'acteur en face de soi. L'option prise est aussi de veiller à promouvoir une politique de jeunesse qui maintienne une logique globale d'émancipation et ne pas réduire les enjeux seulement à des hypothèses d'employabilité.

Le **quatrième** porte sur **la reconnaissance et la valorisation par le jeune** de ses compétences acquises, autant lors du parcours scolaire que hors école, qui lui permettent de faire des choix, qui l'aident à **s'**orienter, qui l'amènent à reconnaître ses compétences. Des outils pour aider le jeune à identifier, comprendre et expliquer (valoriser) ses compétences et à construire des projets de vie au départ des connaissances existantes sont à mettre en œuvre. Ils peuvent aider à la mise en pratique de projets de vie.

Enfin, un **cinquième enjeu** a été relevé par le groupe, mais n'a pas été traité par celui-ci. Il relevait l'importance dans le cadre scolaire, de détecter les atouts, les compétences et les moteurs pour apprendre, remédier aux difficultés (notamment à la maîtrise des compétences de base) et identifier les pistes d'aide le plus rapidement possible pour pouvoir aider les jeunes. Un investissement massif dès le fondamental (et le maternel) est important pour avoir des effets au moment de l'âge adulte qui soient optimaux. Cela passe aussi par le plaisir d'apprendre. **Préoccupation que le GT peut relayer, mais sans s'en saisir comme objet de travail au sens où le mandat confié vise les 12-25 ans.**

Trois pistes de réflexion

Sur base de ce premier travail et du cahier des charges et afin d'organiser la suite de la réflexion, les questions de départ ont été reformulées et regroupées sous trois intitulés

VALORISER LES COMPETENCES ECOLE – EDUCATION NON FORMELLE – MONDE DU TRAVAIL (entreprise, non-marchand, artistique, public...)

Préalable :

Poser les 3 espaces comme des espaces d'apprentissage, ce qui rappelle la nécessité pour chacun des espaces de s'adresser aux personnes qui les fréquentent comme des personnes en progrès. Il est donc de la responsabilité de chaque espace de proposer un cadre qui permette cette évolution.

Inscrire les mesures dans une dynamique, un processus d'échange et de partage de compétences entre les acteurs des différents secteurs (éducation formelle/ non formelle, école/organisation/monde du travail)

- Comment valoriser les dispositifs existants de l'éducation non formelle (régis par des textes réglementaires – formation d'animateur, BEPS, échanges internationaux...) ? Quelle sensibilisation auprès de tous les acteurs ?
- Comment renforcer l'accès à ces dispositifs au sein de l'école et du monde du travail ? Et favoriser une logique de partenariat qui renforce la capacité d'action des jeunes dans la société ?
- Quelle praticabilité, pour l'éducation non formelle et le monde du travail, d'un dispositif de valorisation des acquis de l'expérience ?
- Quel(s) lieu(x) instituer qui permette la rencontre des acteurs du triangle Ecole / Education non formelle / Monde du travail ?
- Comment renforcer l'identification par les jeunes eux-mêmes de leur acquisition de compétences tout au long de la vie et la transposition de ces compétences d'un univers à l'autre ?
- Comment renforcer l'esprit d'entrepreneuriat et la dynamique de projet des jeunes ?

FAVORISER MOBILITE INTERNATIONALE

Comment renforcer l'accès à la mobilité nationale et internationale de tous les jeunes (stages, échanges, chantiers internationaux...) en développant une attention particulière aux publics les plus fragiles ?

ORIENTATION

- Comment rendre l'offre d'information accessible plus largement ?
- Comment renforcer la capacité de traitement de l'information des jeunes et de leur famille ?
- Comment toucher l'ensemble des jeunes autour de la question de l'orientation (scolaire, professionnelle et personnelle) ? Quelle attention porter aux stéréotypes de genre dans le choix des métiers ?
- Comment renforcer le jeune dans son rôle d'acteur de son orientation ?

5.2. Effets attendus

Avant de se lancer dans la rédaction concrète des mesures, il a paru opportun de se pencher sur les effets que nous désirions qu'elles produisent. Ce travail a été réalisé en sous-groupe et a permis dans les débats ultérieurs de sortir de blocages sur certains détails techniques (« Mais en fait, quel est l'effet que l'on recherche »).

Cette étape a permis également de remettre le jeune au centre de la réflexion, ce qui a eu pour conséquence de rapprocher les participants et de les replacer dans le projet commun du Plan Jeunesse : l'amélioration des conditions de vie des jeunes et de leur participation aux décisions qui les concernent.

Sur le plan personnel

- Un épanouissement personnel et le renforcement de l'estime de soi (se considérer comme capable)
- De l'enthousiasme
- Une liberté de choix et une conscience citoyenne
- Des capacités d'autoévaluation – identification par le jeune lui-même (et la famille) de ses compétences
- Les jeunes, sujets de leurs parcours, acteurs de leurs choix
- Une (re)connaissance de son expérience dans le non-formel et une capacité à la valoriser.

Sur un plan opérationnel

- L'utilisation d'outils par les jeunes pour travailler leur bilan de compétences, s'orienter et construire leurs projets de vie
- Un soutien des familles dans la valorisation des jeunes
- Une communication et des échanges entre les acteurs qui côtoient les jeunes (travail, EF et ENF) et la reconnaissance du jeune dans sa globalité
- Un accès démocratisé à l'information pour les jeunes et leurs familles.
- La valorisation des processus d'apprentissage et pas uniquement de l'attestation ou de la certification
- Une pression sur l'école et sur le jeune en diminution.

- Une dynamique de transmission transgénérationnelle et transsectorielle (tutorat) chez les parents, dans les métiers de (re)mise à l'emploi, chez les maîtres de stages, chez les recruteurs
- Le croisement et une meilleure connaissance des vocabulaires entre le monde du travail, l'école, l'éducation non-formelle
- Des filières scolaires qualifiantes valorisées.
- Le renforcement de l'accès aux activités non formelles pour l'ensemble des jeunes (visiblement vecteurs d'intégration sociale)
- Un enthousiasme pour le non formel aussi bien de la part des parents que des jeunes, plus particulièrement dans les publics fragilisés.

Plusieurs points d'attention ont particulièrement été relevés en complément :

- Une insistance particulière a été mise sur l'importance de permettre aux jeunes de faire des choix libres et conscients, de s'orienter plutôt que d'être orienté en étant adéquatement outillé.
- La réalisation d'un bilan de compétences doit se faire dans une optique d'auto-évaluation (non utilitariste –CV, la mise à l'emploi n'est pas la seule finalité) et pour mener **ses** projets de vie (importance du pluriel). L'auto-évaluation n'est cependant pas suffisante. La valorisation par des tiers (pairs, famille...) a toute son importance.
- L'édification de ponts entre le monde scolaire et la société (y compris le monde du travail, mais pas uniquement) pour que chaque jeune puisse trouver sa place, relève d'une responsabilité collective de la société vis-à-vis de l'inclusion des jeunes. Il y a à ce niveau une nécessité de « décentrement » (aller les un vers les autres et « penser en termes de double mouvement »).
- L'importance du développement d'un partenariat et d'une dynamique d'échange entre l'école, le monde du travail et l'éducation non-formelle.
- L'importance à toucher les publics les plus précarisés et combattre les stéréotypes.
- La mise en avant des orientations politiques communes aux différents dispositifs (décret « missions » de l'enseignement, décret OJ...).
- L'importance d'une transparence accrue sur ce qui se fait en termes d'orientation et de filière, de la compréhension que l'orientation se fait tout au long de la vie (et pas uniquement en cours ou à la fin des études).

5.3. Identification de 5 axes de travail

La dernière étape préparatoire à la rédaction des mesures a consisté à formuler avec le groupe des axes de travail identifiés à partir des débats antérieurs (premiers enjeux identifiés, reformulation des questions et effets attendus).

Ces 5 axes, outre le fait de fournir des principes directeurs à la rédaction des mesures, sont porteurs des objectifs opérationnels prioritaires identifiés, relatifs à la thématique, et à transcrire dans des mesures.

AXE 1 : Coordination territoriale

Objectifs

Créer des structures réunissant sur un territoire¹ donné les acteurs du monde du travail, de l'éducation formelle et non formelle pour se **concerter sur le parcours des jeunes**

¹ Plus grand qu'une commune, plus petit qu'une région

(compétences utiles à acquérir, offre et demande de formation), avec pour effet complémentaire, le **croisement des vocabulaires** spécifiques aux différentes sphères.

Au niveau des entités fédérées², sous la tutelle de la CIM, instituer un **espace de croisement permanent** des acteurs des politiques à l'égard des jeunes qui permette d'articuler les politiques à l'œuvre dans les différentes entités (rattaché à la mission de suivi l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse).

AXE 2 : Information et orientation

Objectifs

Renforcer **l'accès et l'appropriation** des jeunes et des familles aux dispositifs d'information et d'orientation :

- centres PMS
- centres d'information jeunesse
- portail Internet global
- lieux et aides pour identifier les compétences acquises

Favoriser le **relais d'information** (relais généralistes) dans les structures formelles (écoles), non-formelles (AJ, MJ, OJ, Sport...), de mise à l'emploi (Forem, Actiris, Bruxelles-Formation)³ et du monde du travail.

AXE 3 : Valorisation des compétences

Objectifs

Favoriser **l'identification, la reconnaissance et la valorisation**, par le jeune et son entourage, des compétences acquises dans le cadre de l'éducation non-formelle et des processus qui lui ont permis de les acquérir. Développer des outils d'**autoévaluation** dans ce sens.

Développer une **culture de l'évaluation** pour soutenir le jeune et qui inclut les acteurs de terrain et le jeune.

AXE 4 : Expérimentation

Objectifs

Permettre aux jeunes de **réaliser du volontariat**, en ce compris le volontariat soutenu dans le cadre de programmes européens, dans un cadre facilitant (conditions d'exercice du volontariat, droits relatifs aux demandeurs d'emploi...) et en diversifiant l'offre (*volontariat* au sens français du terme)⁴.

Rendre le volontariat/bénévolat accessible à tous les publics.

Favoriser l'expérience (stages...) en dehors de l'école pour tout type d'enseignement (au-delà de l'enseignement de qualification)

Favoriser la mobilité par le biais du volontariat.

² Fédération Wallonie-Bruxelles, Région wallonne, Région bruxelloise, COCOF

³ Interroger à cette occasion les dispositifs d'accompagnement des chercheurs d'emploi

⁴ Cadre formalisé de volontariat sur une période déterminée

Axe 5 : Entrée dans le monde du travail

Objectifs

Favoriser le **passage de la vie « scolaire » à la vie professionnelle** en développant l'esprit d'entreprendre, la connaissance du monde du travail et renforcer la connaissance du monde des jeunes par le monde professionnel.

5.4. Mesures-cadres travaillées et défendues par le GT 2

La dernière étape a consisté en la rédaction de mesures en sous-groupes selon les 5 axes précités.

Les propositions faites dans les 5 sous-groupes ont été reportées par la suite sous forme de fiches-mesures que vous pouvez trouver dans le cahier de mesures en annexe et qui parfois ont intégré les propositions émanant de plusieurs sous-groupes.

Les 6 mesures ainsi rédigées ont été soumises à l'approbation du groupe lors de la dernière réunion.

Mesure 1

Mettre en place des dispositifs réunissant sur un territoire donné les acteurs du monde du travail, de l'éducation formelle et non formelle pour se concerter sur le parcours des jeunes (compétences globales à acquérir, offre et demande de formation...) dans une dynamique d'échange avec pour effet complémentaire, le croisement des vocabulaires spécifiques aux différentes sphères.

Mesure 2

Identifier et mettre en place des parcours d'information et d'orientation dans le cadre de l'école, de l'éducation non-formelle et du monde du travail afin d'intégrer l'orientation comme un processus à long terme et de permettre à tous les jeunes et à leurs familles d'avoir un accès à l'information et des occasions multiples de se l'approprier.

Mesure 3

Mettre en place un outil de bilan des compétences à destination des jeunes qui intègre les compétences acquises dans le cadre de l'éducation non-formelle, afin de renforcer

- leur confiance en eux-mêmes
- leurs projets de vie
- leur inscription dans la société
- leur accès à un emploi

Mesure 4

Permettre aux jeunes de réaliser des stages⁵ de qualité dans différents milieux, que ceux-ci soient vécus dans un cadre d'éducation formelle comme non formelle.

⁵ Par stage, les auteurs entendent à la fois les stages d'observation et de découverte et les stages d'acquisition de compétence.

Mesure 5

Permettre à tous les jeunes de réaliser des expériences de volontariat et d'engagement, en Belgique ou à l'étranger, dans un cadre facilitant (conditions d'exercice, maintien des droits, aides financières...) et en diversifiant l'offre afin de rendre les parcours riches et variés.

Mesure 6

Elaborer (co-construire) avec les acteurs concernés une charte qui impacterait la culture d'entreprise autour de l'accueil des jeunes (stagiaires, jobistes, nouveaux).

5.5. Points de vigilance et d'évaluation

Lors de l'évaluation, les membres du groupe de travail ont relevé certains points de vigilance et d'évaluation qu'ils aimeraient porter à l'attention du Comité de Pilotage.

En termes de processus

- On est dans un processus d'entonnoir, qui va encore se resserrer. Se retrouvera-t-on dans les mesures finales ? Etant donné que le groupe de travail présente peu de mesures, les écrémages successifs ne vont-ils pas faire disparaître les productions ?
- Quel rôle est prévu pour les membres de ce groupe de travail par la suite ? Quel suivi est programmé ? Serait-il possible de recevoir au moins une information, et ailleurs que dans la presse ?
- Quels moyens budgétaires et humains pour mettre tout cela en œuvre ? Ca ne peut pas être uniquement une « démarche participative » sans lendemain.
- Visibilité du processus : on parle très peu de cette démarche dans la presse. On a l'impression d'être dans un « plan au rabais », en comparaison avec d'autres plans comme le Plan Marshall 2. vert qui jouit d'une grande visibilité. La campagne de communication arrive trop tard, les jeunes ne sont pas au courant de ce qui se passe.
- L'intérêt pour le plan jeunesse est-il bien partagé par tous les ministres et par la société en général ? Tous sont-ils conscients qu'il est de l'intérêt commun de miser sur les jeunes ?

En termes de contenu

- Le résultat politique sera-t-il suffisamment bétonné pour laisser au jeune la possibilité de choisir et retarder le plus possible le moment où l'institution va prescrire des choix ? Il ne faut pas occulter le fait qu'il n'y a pas d'emploi pour tous les jeunes. Il y a des changements structurels plus profonds à faire.
- Ne pas oublier les publics fragilisés qui décrochent vite des systèmes d'éducation formelle.
- Attention à la mise à l'emploi déguisée dans le volontariat, mais aussi dans le stage.
- Les membres du GT2 seront très attentifs au suivi qui sera apporté à la mesure 1 dans le GT 6 « Coordination territoriale ».

5.6. Mesures proposées qui n'ont pas abouti

Au cours du processus, d'autres pistes de mesures ont été émises, mais n'ont pas été retenues comme prioritaires parce qu'elles étaient trop spécifiques, trop vagues, pas assez transversales, ou parce qu'elles n'étaient pas consensuelles :

- Créer et reconnaître le métier d'informateur jeunesse.

- Favoriser les relais d'information : beaucoup de structures font déjà beaucoup de choses et il faut rendre ces structures mieux connues et plus accessibles dans le souci entre autres des publics précarisés.
- Remettre l'usager, c'est-à-dire le jeune et sa famille (tous les jeunes, quelle que soit leur origine), au cœur de toutes les actions développées par les politiques, quelles que soient leurs compétences.
- Soutenir les intérim sociaux.
- Soutenir des actions de sensibilisation aux métiers en pénurie.
- Toute initiative visant à favoriser les interactions entre monde scolaire, le secteur jeunesse et le monde du travail (ex : stages, initiatives de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre - Notre commune, CAPTAIN, EXPLORADO, DREAM, mini-entreprises, J'entreprends @ school 12-14 et 15+) devra prendre en compte les 3 dimensions du DD : environnementale, économique et sociale.

6 Conclusion

Au moment de mettre en œuvre "du politique", la question essentielle à se poser est de savoir si les choix vont amener des transformations positives... Mais positives pour qui ? Dans les débats qui nous ont animés et dans le propos que nous avons construit, il s'agissait que les transformations soient positives pour les jeunes **de leur point de vue**. Au moment de conclure, il n'est pas inutile de le rappeler.

A cet égard, l'ordonnement du titre de notre groupe de travail serait à revoir pour faire passer "choix de vie" au premier plan, et préciser que la valorisation des compétences et l'orientation doivent avant tout bénéficier aux jeunes en les éloignant au maximum des assignations qui leur sont perpétuellement adressées, notamment par le monde du travail et notre organisation de société.

L'ambition de nos travaux n'a jamais été l'intégration sociale, le rattrapage des inégalités ou la reproduction sociale. Il faut veiller à ce que les mesures produites s'opposent aussi, tant dans leurs intentions affichées que dans leur mise en actes, à ces perspectives.

Ce travail a avant tout été une aventure humaine, qui s'est imposée de prendre en compte chacun des membres du groupe de travail, de faire confiance aux savoirs, aux intuitions, aux positionnements... qui passant de l'expression individuelle à la trituration collective, ont abouti à un propos commun.

Le politique, s'il souhaite poursuivre en cohérence avec les intentions participatives annoncées jusqu'à présent, doit par la suite et de manière durable associer activement les membres du groupe de travail, et avec eux, leurs institutions. Pour que le chemin entamé pour la jeunesse perdure et s'inscrive dans une solidarité de fait des acteurs de terrain autour de la question centrale de la jeunesse dans notre société. Telle est la condition d'une démarche citoyenne porteuse d'avenir.

La jeunesse n'est pas un problème et ne doit pas être considérée comme telle. Elle est la solution. Elle ne peut être autre chose.

Annexe 1

Cahier de mesures

Mesure 1

Mettre en place des dispositifs réunissant sur un territoire donné les acteurs du monde du travail, de l'éducation formelle et non formelle pour se concerter sur le parcours des jeunes (compétences utiles à acquérir, offre et demande de formation...) dans une dynamique d'échange avec pour effet complémentaire, le croisement des vocabulaires spécifiques aux différentes sphères.

1 Présentation de la Mesure

1.1. Bref descriptif de la mesure

Organisation d'un dispositif de concertation intersectorielle Jeunesse articulé depuis la conférence interministérielle jusqu'au niveau local (par le biais des arrondissements judiciaires⁶)

Au niveau global

- La **conférence interministérielle jeunesse**, lieu de décision politique, garantirait que la concertation intersectorielle n'est pas organisée à l'intérieur d'un des secteurs concernés mais bien par l'ensemble de ceux-ci ;
- Une « **fondation** » **indépendante** (à créer), articulant public-privé, composée de permanents salariés financés par différents ministères et par le privé, dont le rôle consisterait à impulser, développer, renforcer, soutenir, évaluer (?) les dynamiques territoriales où seraient organisés et structurés actions et projets.

Au niveau territorial (intermédiaire entre le global et le local)

- Des antennes régionales de la « Fondation » appelés "**collèges**" qui fonctionneraient de manière autonome.
- Ces collèges recevraient uniquement des allocations de fonctionnement via la Fondation pour favoriser une dynamique d'échanges entre les acteurs de terrain des secteurs concernés. Chaque participant est invité, tout à la fois, à alimenter les rencontres des préoccupations du secteur dont il est issu ET à retourner dans son secteur enrichi des constructions communes. .
- Les *critères d'évaluation* du fonctionnement de ces collèges porteraient une attention sur :
 - la diversité des secteurs présents
 - la qualité des liens (dans les 2 sens) entre participants aux collèges et leur secteur d'appartenance
 - la plus value apportée par les bénéfices partagés

⁶ Même si les arrondissements judiciaires risquent d'être modifiés, nous gardons la dénomination pour préciser le niveau territorial désiré.

- La détermination du niveau territorial pose problème car il n'existe pas d'organisation structurelle commune à l'ensemble des secteurs.
A défaut les membres du groupe proposent l'« *arrondissement judiciaire* » comme niveau territorial.

Au niveau local

C'est bien évidemment aussi au niveau local, au plus proche du vécu des jeunes, que la dynamique d'échange, de communication, de transmission et de croisement des vocabulaires et des cultures doit pouvoir être créée, développée, soutenue et renforcée... entre les secteurs concernés.

Cet aspect gagnerait à être précisé dans le cadre du GT 6.

Entre les niveaux (global, territorial et local)

Si la dynamique intersectorielle doit se développer à chacun des niveaux, elle gagne à s'inscrire aussi entre ceux-ci.

Il ne s'agit pas tant ici de liens de pouvoirs ou de liens hiérarchiques que de liens « dynamisants », créant les conditions et favorisant l'échange, la communication, la transmission, le croisement des vocabulaires et des cultures.

Ainsi, les permanents de la Fondation veilleront à (seront les garants de) la diversité de la composition des collèges, à la qualité des liens établis avec les différents secteurs et à la valorisation des plus-values émergeant des pratiques partagées. Ils seront des **entrepreneurs de changement(s)**, au sens défini par la Professeur O. Kuty de l'Université de Liège. Leur travail sera basé sur l'évaluation des productions des collèges et des conséquences dans les secteurs d'origine des membres des collèges.

Ainsi aussi les membres des collèges territoriaux ne seront pas des « représentants » ou des « délégués » de leur secteur (mais ils pourront être « présentés » par celui-ci), les critères d'évaluation étant, pour rappel, la diversité des secteurs présents, la qualité des liens entre les participants et leur secteur d'appartenance, et la plus value apportée par les pratiques partagées. La diversité s'envisage également d'un collège à l'autre, leur composition ne devant pas être la même dans tous les arrondissements.

Enfin, les collèges et la Fondation n'auront pas pour but de prendre des décisions. Les lieux décisionnels resteront situés au niveau local ou à l'interne des secteurs ou, plus globalement, renverront vers des structures intersectorielles déjà existantes.

1.2. Objectifs poursuivis

L'objectif général poursuivi est la reconnaissance de la diversité des compétences des jeunes et leur valorisation afin d'offrir aux jeunes les meilleures conditions pour s'orienter au niveau scolaire et professionnel ainsi que dans leurs projets de vie.

Cet objectif général suppose la mise en place de dispositifs de concertation (objectif opérationnel) facilitant les échanges entre les différents mondes côtoyés par les jeunes

Le **dispositif de « concertation » intersectoriel** s'entend tout à la fois comme un ensemble de *structures* et de *démarches* ayant pour objectif de créer, développer, renforcer et soutenir

- une dynamique d'*échange*,
- une dynamique de *communication*
- une dynamique de *transmission*
- et une dynamique de *croisement des vocabulaires et des cultures*

entre les secteurs

- de l'éducation formelle (acteurs de l'enseignement obligatoire, de l'enseignement de promotion sociale et de l'enseignement supérieur),
- du monde du travail (FOREM, IFAPME, ONEM, syndicats, fédérations d'employeurs...)
- et de l'éducation non-formelle (organisations de jeunesse, éducation permanente, aide à la jeunesse, santé, sport, culture...). Ce champ reprenant un très large ensemble d'acteurs en fin de compte.

Le concept de concertation, plus que n'importe quel autre, implique les dimensions de partage, de participation, de co-construction.

1.3. Justification de la mesure (analyse sous-jacente)

D'une part, les différents secteurs (éducation formelle, non formelle et monde du travail) s'organisent et développent leur mission selon une logique et un vocabulaire qui leur est propre. L'origine de la mesure vient d'une volonté d'inscrire la politique de la jeunesse dans une **dynamique d'échange** qui permette une meilleure compréhension réciproque de ces différents mondes et favorise ainsi les coopérations et les transitions. L'éducation non formelle développe des compétences qui méritent d'être mieux connues dans le monde de l'éducation formelle ou du travail et inversement. Cette dynamique d'échange et de compréhension réciproque peut aboutir à une vision plus globale (compétences dans les différents mondes) des jeunes inscrits dans leur projet de vie.

D'autre part, vu la répartition des compétences entre les différentes entités, un espace permanent de coordination et de construction d'un référentiel commun pour les politiques est nécessaire.

Au niveau des entités fédérées⁷, sous la tutelle de la CIM, la proposition vise à instituer un lieu de triangulation, un espace de croisement permanent des acteurs politiques à l'œuvre dans les différentes entités.

2 Mise en œuvre de la mesure

2.1. Pilotage

Conférence interministérielle

2.2. Acteurs concernés

Tous les secteurs de l'éducation formelle, non formelle et le monde du travail
Ministres du Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles élargie à l'ensemble des Ministres du Gouvernement wallon et du collège de la Commission communautaire française

2.3. Partenariats éventuels (cabinet, instances...)

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.

2.4. Opportunités réglementaires ou dispositifs existants

Conférence interministérielle permanente Jeunesse.
Comité de pilotage de la CIM Jeunesse

2.5. Ressources nécessaires (humaines, financières, logistiques)

Moyens de fonctionnement des dispositifs.

⁷ Fédération Wallonie-Bruxelles, Région wallonne, Région Bruxelloise, COCOF

3 Impacts attendus (effets)

- Des partenariats et une dynamique d'échange entre l'éducation formelle, le monde du travail et l'éducation non formelle.
- Une communication entre les acteurs qui côtoient les jeunes (Travail, EF, ENF).
- Le croisement des vocabulaires et des visions (entre le monde du travail, l'éducation formelle et l'éducation non formelle).
- Un accès aux activités non formelles renforcé pour l'ensemble des jeunes, particulièrement les jeunes les plus éloignés de ces dispositifs.
- La mise en avant des orientations communes aux dispositifs des différents secteurs.

Mesure 2

Identifier et mettre en place des parcours d'information et d'orientation dans le cadre de l'école, de l'éducation non-formelle et du monde du travail afin d'intégrer l'orientation comme un processus à long terme et de permettre à tous les jeunes et à leurs familles d'avoir un accès à l'information et des occasions multiples de se l'approprier.

1. Présentation de la Mesure

1.1. *Bref descriptif de la mesure*

Cette mesure vise à dessiner des parcours d'information et d'orientation potentiels en identifiant les étapes facilitant la maturation progressive par le jeune de ses projets de vie et en commençant l'information et l'orientation plus tôt.

Différents acteurs (CPMS, centres d'information jeunesse...) effectuent ces missions d'information et d'orientation des jeunes. L'orientation doit être considérée comme un processus continu de l'enfance à l'âge adulte, qui ouvre le champ des possibles. L'intervention des acteurs est à articuler aux parcours identifiés.

Tous les jeunes ne sont pas à l'école. Les lieux et moments d'accompagnement et d'information sont à décomposer en dispositifs accessibles dans le cadre et en dehors de l'école.

Un parcours et des outils d'information et d'orientation dès 10 ans inclurait entre autres de :

- Proposer aux enfants et à leurs familles une information sur l'organisation de l'enseignement, les filières, en valorisant les spécificités et les atouts des différentes filières, et les métiers,
- Sensibiliser les jeunes et leurs parents aux moments clés de transition et aux conséquences des choix effectués en cours de scolarité.
- Organiser des séances d'information et d'orientation.
- Organiser des salons d'information.
- Favoriser les relais d'information : beaucoup de structures font déjà beaucoup de choses, il faut rendre ces structures mieux connues et plus accessibles dans le souci entre autres des publics précarisés. Faire le lien avec la mesure proposée en GT 1.
- Mettre en place un système de tutorat, d'accompagnement, dans les différents milieux de vie afin d'accueillir et de former le jeune et de favoriser les échanges entre générations. Faire le lien avec la mesure proposée en GT 4.

Il s'agira également d'inclure des missions d'informations aux structures formelles (écoles), non formelles (AJ, MJ, OJ, Sport) et de mise à l'emploi (Forem, Actiris, Bruxelles Formation).

1.2. Objectifs poursuivis

Cette mesure vise à dessiner des parcours d'information et d'orientation potentiels en identifiant les étapes facilitant la maturation progressive par le jeune de ses projets de vie.

Le Plan jeunesse entend offrir à chaque jeune un dispositif d'accompagnement aux choix scolaires, professionnels et de vie, associé aux énergies déployées pour favoriser l'accrochage scolaire.

1.3. Justification de la mesure (analyse sous-jacente)

La capacité de faire des choix fait, de façon incontournable, partie d'un processus d'apprentissage. Les jeunes doivent avoir la possibilité de se mettre en situation de responsabilité pour parfaire cet apprentissage (v. mesures concernant les stages et l'expérimentation). Mais il faut aussi que chaque jeune (et son entourage) bénéficie d'une information claire, objective et équivalente quel que soit l'établissement scolaire et quel que soit son parcours. L'accompagnement du jeune dans la maturation progressive d'un choix de vie peut différer fortement en fonction de son parcours et des lieux qu'il fréquente.

La multiplicité des situations suppose l'identification d'étapes et de moments clés utilisables en fonction des vécus.

2. Mise en œuvre de la mesure

2.1. Pilotage

Les ministres de l'enseignement obligatoire et de la jeunesse et leur administration.

2.2. Acteurs concernés

- Centres PMS
- Centres d'information jeunesse (il y a un lien avec le GT 1 à faire pour la définition du métier d'informateur).
- Structures formelles (écoles)
- Structures de mise à l'emploi de mise à l'emploi (Forem, Actiris, Bruxelles-Formation)
- OJ, CJ, Structures sportives...
- L'aide à la jeunesse
- Awiph et Phare

2.3. Opportunités réglementaires ou dispositifs existants

- Les avis 97, 98 et 101 du CEF qui présentent le relevé des dispositifs existant.
- Etude de Saint-Louis sur l'orientation des jeunes.

2.4. Ressources nécessaires (humaines, financières, logistiques)

Moyens humains pour l'identification des parcours (étapes), des outils et des lieux.

3. Impacts attendus (effets)

- Une démultiplication des occasions d'accès à l'information et démocratisation de l'accès à l'information (pour les jeunes et leurs familles).
- Une reconnaissance des parents comme partenaires privilégiés dans l'orientation de leurs enfants et sensibiliser les familles à une orientation choisie et non subie, visant à valoriser les compétences des jeunes.
- Un contact avec les publics les plus précarisés (à creuser, et identifier des publics-cibles spécifiques).

- Une meilleure appropriation de l'information.
- Des choix (de vie, d'études, d'emploi...) facilités.
- Une occasion d'articuler entre eux les différents acteurs de l'information et de l'orientation.

Mesure 3

Mettre en place un outil de bilan des compétences à destination des jeunes qui intègre les compétences acquises dans le cadre de l'éducation non-formelle, afin de renforcer

- leur confiance en eux-mêmes
- leur accès à un emploi
- leurs projets de vie
- leur inscription dans la société.

1. Présentation de la Mesure

1.1. Bref descriptif de la mesure

L'outil devrait être construit avec le soutien méthodologique d'une ou plusieurs institution(s) scientifique(s), en impliquant les praticiens (éducation non formelle, éducation formelle, monde de l'emploi), en s'inspirant des outils existants, tant au niveau de la FWB qu'en dehors (national et international).

Il vise à permettre au jeune de faire le point sur les apprentissages réalisés (soft skills et hard skills) dans le cadre de l'éducation non formelle.

Cet outil doit pouvoir être utilisé à diverses périodes de la jeunesse (entre 12 et 25 ans), être évolutif et mettre en perspective le projet de vie du jeune. Lors de l'utilisation de cet outil, un accompagnement approprié en fonction de l'âge doit être possible pour chaque jeune.

L'outil et ses objectifs doivent être expliqués avant son utilisation.

Points d'attention :

- L'implication effective des acteurs concernés dans l'élaboration de l'outil est une condition incontournable de la réussite du processus.
- Déconnecter les résultats du bilan de compétences de tout ce qui est résultat scolaire

1.2. Objectifs poursuivis

Favoriser l'identification, la reconnaissance et la valorisation, par le jeune et son entourage, des compétences acquises dans le cadre de l'éducation non formelle et des processus qui lui ont permis de les acquérir.

Développer une culture de l'évaluation positive auprès des différents acteurs concernés et du jeune lui-même.

1.3. Justification de la mesure (analyse sous-jacente)

L'inclusion sociale des jeunes et singulièrement l'accès à l'emploi ne passent pas exclusivement, loin s'en faut, par un parcours scolaire linéaire qui détiendrait le monopole du développement des compétences. De nombreuses possibilités d'éducation et de formation existent, tout au long de la vie. Par ailleurs, les expériences non formelles des jeunes s'ajoutent aux dispositifs formels pour constituer leurs expériences de vie et garantir les chances de construire une société moins duale.

La philosophie prônée est que le jeune lui-même identifie et puisse valoriser les compétences qu'il a acquises.

2. Mise en œuvre de la mesure

2.1. Acteurs concernés

Acteurs de l'éducation formelle et non formelle, monde de l'emploi

2.2. Partenariats éventuels (cabinet, instances, ...)

Soutien méthodologique d'une ou plusieurs institution(s) scientifique(s).

2.3. Opportunités réglementaires ou dispositifs existants

Il existe un grand nombre de dispositifs en Belgique et ailleurs. Une évaluation de ces dispositifs serait utile pour pouvoir éventuellement s'en inspirer.

2.4. Ressources nécessaires (humaines, financières, logistiques)

Financement du soutien méthodologique à caractère scientifique.

2.5. Mesures d'accompagnement souhaitables

- Proposer des temps d'utilisation de l'outil d'évaluation dans le cadre scolaire et non scolaire, avec l'aide de conseillers d'orientation, des conseillers des services régionaux de l'emploi, des différents acteurs de l'éducation non formelle (AMO, OJ...).
- Les accompagnateurs doivent être formés avant utilisation avec les jeunes pour permettre une utilisation qui renforce le jeune dans ce qu'il a de positif, dans ses capacités et non dans ses manques.
- Envisager la création d'une plateforme pour permettre la collaboration des acteurs concernés par cet outil.

3. Impacts attendus (effets)

- Le jeune doit être capable d'identifier ses expériences et compétences à travers l'outil utilisé. Il doit être capable de les exprimer et de les valoriser auprès de son entourage ou dans toute situation utile (emploi, projet personnel, études...).
- L'identification des compétences acquises par le jeune inclut les acteurs de terrain. Elle valorise les compétences du jeune plutôt qu'elle ne stigmatise ses manques et ses faiblesses.
- L'évaluation permet au jeune de développer un projet personnel de vie positif pour lui-même et valorisé par son entourage et la société.
- Les différents milieux qui utilisent cet outil partagent un vocabulaire commun qui leur permet de mieux se comprendre.
- Les compétences acquises dans l'éducation non formelle sont identifiées et valorisées par le champ formel et le monde du travail.
- Les processus d'apprentissage et les compétences acquises (pas uniquement par attestation ou certification) sont valorisés.

Mesure 4

Permettre aux jeunes de réaliser des stages⁸ de qualité dans différents milieux, que ceux-ci soient vécus dans un cadre d'éducation formelle comme non formelle.

1. Présentation de la Mesure

1.1. Bref descriptif de la mesure

- Inscrire les découvertes de métiers comme élément habituel d'un parcours scolaire, dans toute forme et tout niveau d'enseignement.
- Encourager l'organisation de stages quelle que soit la filière.
- Dans le cadre des stages, favoriser la diversité des expériences au sein de différents secteurs tout en gardant l'objectif de la formation initiale
Ex : stage de comptabilité au sein d'une grande entreprise/d'une ASBL/d'un service public etc.

Dans ce but :

- Faire mieux connaître les possibilités de stages dans l'associatif et le service public auprès des écoles.
- Encourager les associations et le service public à accepter des stagiaires en les préparant à accueillir et accompagner des stagiaires par la définition de projets et de tâches réalisables par les stagiaires.

Dans tous les domaines (formel, non-formel, monde du travail), afin de permettre des expériences de qualité :

- Former/guider les tuteurs, les coachs, les maîtres de stage
- Permettre des incitants (impôt, soutien à l'accueil, charte, Responsabilité Sociétale des Entreprises...)
- S'assurer de l'existence de moments réflexifs et d'échange autour du stage (entre maître de stage, coordinateur de stage, stagiaire...).

1.2. Objectifs poursuivis

- Faire découvrir au jeune une diversité de réalités afin de l'aider dans son orientation ;
- Faire découvrir au jeune ses compétences et en acquérir de nouvelles.

1.3. Justification de la mesure (analyse sous-jacente)

Si l'on part du principe que l'accès aux filières qualifiantes doit résulter d'un choix de l'élève, il serait opportun qu'il puisse effectuer ce choix en connaissance de cause.

Outre la nécessaire formation par l'action, ces expériences doivent permettre une ouverture au monde, un épanouissement personnel et faciliter la participation sociale du jeune.

Mais il importe que le stagiaire ne soit pas considéré comme une main d'œuvre gratuite ou très bon marché, d'où la nécessité d'imposer un cadre pour assurer la qualité de ces expériences.

2. Mise en œuvre de la mesure

2.1. Acteurs concernés

Enseignement obligatoire et non-obligatoire.

Secteur associatif (éducation permanente, jeunesse, sport, culture...).

Secteur de l'emploi (Forem, Actiris...)

⁸ Par stage, les auteurs entendent à la fois les stages d'observation et de découverte et les stages d'acquisition de compétence.

2.2. Partenariats éventuels (cabinet, instances, ...)

Forum européen de la jeunesse

2.3. Opportunités réglementaires ou dispositifs existants

- Charte européenne pour la qualité des stages
- Stages obligatoires dans le secondaire qualifiant

2.4. Mesures d'accompagnement souhaitables

Un travail de sensibilisation et d'information est à faire pour faciliter cette mesure.

- Sensibiliser les entreprises, les associations et le secteur public à l'accueil de stagiaires, préparer les maîtres de stage à l'accompagnement des stagiaires (par une coordination extérieure comme par exemple les fonds pour l'emploi).
- Soutenir les fédérations/les secteurs d'activité dans des actions de sensibilisation aux métiers en pénurie (ex : confédération des métiers de la construction).

3. Impacts attendus (effets)

- Valoriser les processus d'apprentissage et les compétences acquises (pas uniquement par attestation ou certification), en association avec la mesure 3.
- Faire découvrir au jeune une diversité de réalités afin de l'aider dans son orientation ;
- Faire découvrir au jeune ses compétences et en acquérir de nouvelles.

Mesure 5

Permettre à tous les jeunes de réaliser des expériences de volontariat et d'engagement, en Belgique ou à l'étranger, dans un cadre facilitant (conditions d'exercice, maintien des droits, aides financières...) et en diversifiant l'offre afin de rendre les parcours riches et variés.

1. Présentation de la Mesure**1.1. Bref descriptif de la mesure**

Afin de permettre à tous les jeunes de réaliser des expériences de volontariat, il paraît opportun de travailler sur deux plans :

- S'assurer que tous les jeunes aient la **possibilité matérielle** de vivre diverses expériences de volontariat et d'engagement en :
 - Maintenant et renforçant les soutiens financiers pour ce type de projets (bourses, appels à projets, Bel-J, dispositif « Soutien aux projets jeunes », Eurodyssée et Léonardo comme possibilité de faire des stages à l'étranger, mais aussi les programmes européens « Jeunesse en Action », dont le SVE, programme d'éducation non-formelle qui se développe sur les notions de volontariat et de citoyenneté européenne) ;
 - Soutenant particulièrement la participation des jeunes à moindres opportunités (par exemple en mettant en place au niveau local des possibilités d'accompagnement et de soutien) ;
 - Clarifiant le statut des volontaires et en rendant cette activité opposable aux services de l'ONEM.
- Sensibiliser à la **plus-value des activités de volontariat** :
 - Renforcer l'information et la sensibilisation des jeunes à l'accessibilité et aux opportunités qu'offrent les expériences de volontariat, tant au niveau local (dans un

premier temps, le plus accessible...) qu'international.

- Sensibiliser les enseignants, les travailleurs de jeunesse, les organismes d'aide à l'emploi... à la plus-value de ces programmes.

Un lien est clairement à faire avec la volonté de donner l'opportunité aux jeunes de développer un « trajet » personnel d'expérimentation ou de transition validé par une autorité (GT 4) et avec la valorisation des compétences acquises à travers des expériences d'éducation non-formelle (GT 2).

1.2. Objectifs poursuivis

De nombreuses possibilités d'éducation et de formation existent, tout au long de la vie. Les expériences non formelles des jeunes s'ajoutent aux dispositifs formels pour constituer leurs expériences de vie et augmenter les chances de construire une société moins duale.

L'objectif principal est ici que tous les jeunes aient accès au volontariat et à ces expériences d'éducation non formelle.

D'autres objectifs secondaires peuvent également être poursuivis :

- Encourager les pratiques citoyennes, tout en permettant de s'initier à des pratiques professionnelles ;
- Eveiller à la solidarité et sensibiliser aux enjeux de société par des temps d'engagement concrets ;
- Renforcer les opportunités d'apprentissage par l'expérience ;
- Recréer du lien social par l'action (collective) des jeunes ;
- Faciliter l'émancipation des jeunes en leur permettant de découvrir et de se situer dans de nouveaux environnements.

1.3. Justification de la mesure (analyse sous-jacente)

Le bénévolat/volontariat permet d'acquérir et de développer des compétences ; il s'agit d'expériences riches qui peuvent aussi booster un CV.

Il ne doit toutefois pas s'agir de la seule finalité : ces expériences offrent une ouverture au monde, un épanouissement personnel, facilitent la participation sociale.

L'accent mis sur le volontariat ne doit pas faire oublier d'autres possibilités d'expérimentation (stages, visites, voyages...).

Il faut promouvoir ce type d'expérience dès le plus jeune âge (pendant l'école, favoriser l'expérience en dehors de l'école), mais aussi tout au long de la vie.

2. Mise en œuvre de la mesure

2.1. Acteurs concernés

- Acteurs de l'éducation formelle, non formelle, milieu associatif, monde de l'emploi.
- ONEm.
- BIJ

2.2. Partenariats éventuels (cabinet, instances, ...)

- L'ONEm détient une des clés ouvrant à un cadre facilitant.
- Pour ce qui concerne la sensibilisation et l'accompagnement des jeunes : partenariats possibles entre enseignement et secteur jeunesse, entre jeunesse et aide à la jeunesse, BIJ et secteurs jeunesse/aide à la jeunesse.
- Différentes enveloppes budgétaires (Région → action sociale, environnement, patrimoine, formation... ; Communauté → jeunesse, aide à la jeunesse... ; communes) pourraient être sollicitées pour financer l'accueil et la mise en projet de jeunes volontaires.

2.3. Opportunités réglementaires ou dispositifs existants

- Les organisations de jeunesse (mouvements de jeunesse, centres de jeunes, services de jeunesse...) et leur présence massive sur une bonne partie du territoire ;
- Chantiers internationaux développées par des OJ de FWB (c'est une activité encore peu connue, peu développée ; développer le volontariat, via le chantier en Belgique comme à l'étranger / surtout en Belgique, dans un territoire donné, notamment les quartiers urbains défavorisés).
- Programmes BIJ : Youth in Action ; Bel-J
- Autres programmes : Eurodyssée; Léonardo...
- Un lien est à faire entre les projets de volontariat au niveau local et les contrats de quartier, dans leur volet socio-économique, qui encouragent l'intégration du tissu associatif local et des habitants dans des projets communs.
- Les recherches réalisées par la plateforme pour le service citoyen.

2.4. Mesures d'accompagnement souhaitables

Diffuser l'information :

Promouvoir les initiatives et les dispositifs existants en matière de volontariat et d'engagement.

Point d'attention à l'accessibilité à tous les publics

Une attention particulière doit être mise sur l'accessibilité de ces dispositifs d'expérimentation à tous les jeunes, par exemple par la formation de tuteurs et la mise en place au niveau local de possibilités d'accompagnement et de soutien à l'engagement des jeunes ayant moins d'opportunités

Points d'attention pour la coordination territoriale :

- Meilleure reconnaissance des expériences de volontariat par l'ONEM ; le volontariat ne doit pas causer une perte du droit au chômage.
- Favoriser les synergies entre les acteurs locaux dans le domaine de la Jeunesse (services de l'aide à la jeunesse ; centres de jeunes ; services de jeunesse ; mouvements de jeunesse, maisons de quartier)
- Faciliter le passage des jeunes d'un service à l'autre et la portabilité des frais d'inscription d'un service à l'autre.
- Cartographier les services existants/ permettre une meilleure connaissance de l'existant au niveau intersectoriel.

Points d'attention relatifs au service civique :

Ce dispositif doit se situer clairement en dehors du champ du travail et ne peut rentrer en concurrence ni avec celui-ci, ni avec le volontariat tel qu'il est défini dans la loi de 2006. Ce dispositif ne doit pas générer un phénomène de ghettoïsation ; il ne doit pas être obligatoire ; il doit être pris en compte dans le stage d'insertion professionnelle ; il doit donner la possibilité de vivre des formations. La mise en place d'un observatoire (représentants de l'associatif, des syndicats et des pouvoirs publics) pour éviter les dérives et veiller à l'ensemble de ces balises serait à envisager. Cette réflexion est à mettre en lien avec la mesure 1 du GT4.

3. Impacts attendus (effets)

- Une valorisation des processus d'apprentissage et des compétences acquises (pas uniquement par de l'attestation ou de la certification), en lien avec la mesure 3 de ce même GT sur l'élaboration d'un outil de bilan des compétences ;
- La découverte de réalités diverses par le jeune afin de l'aider dans son orientation ;
- L'identification par le jeune de ses compétences et l'acquisition de nouvelles compétences ;
- La diffusion d'une image positive des jeunes dans la société ;
- Une plus grande conscience de notre appartenance européenne et un meilleur éveil à l'interculturalité chez les jeunes.

Mesure 6

Elaborer avec les acteurs concernés/Co-construire une charte qui impacterait la culture d'entreprise autour de l'accueil des jeunes (stagiaires, jobistes, nouveaux).

1. Présentation de la Mesure

1.1. *Bref descriptif de la mesure*

Les entreprises seraient invitées à signer une charte claire qui met en avant les objectifs sociétaux, pédagogiques des stages/jobs d'étudiants et l'accompagnement des stagiaires/jobistes/jeunes travailleurs.

Dans le cadre de cette charte, un référent serait désigné au sein de l'entreprise, qui aura du temps de travail dégagé pour se former sur les aspects pédagogiques de l'accueil des jeunes stagiaires/jobistes/travailleurs et leur accompagnement durant leur stage/job. Une formation continue leur serait proposée.

On pourrait valoriser en priorité au sein même des structures les compétences des personnes qui ont déjà suivi une formation de type animation/coordination/pédagogique et qui pourraient être le « référent jeune » de l'entreprise.

La charte encouragerait le tutorat des jeunes qui ont été engagés dans le cadre d'une première expérience professionnelle chez l'employeur en question, ce qui favoriserait une valorisation de l'expérience et une transmission transgénérationnelle de compétences.

Cette mesure devrait également être adaptée à l'enseignement.

1.2. *Objectifs poursuivis :*

- Développer un processus d'acculturation (dans un mouvement de balancier), c'est dire d'échange et d'interpénétration entre le monde scolaire et la vie professionnelle afin faciliter le passage de l'un à l'autre.
- Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes
- Favoriser le bien-être du jeune travailleur au sein de la société
- Favoriser l'ouverture et le dynamisme des employeurs par rapport à la jeune génération
- Valoriser le parcours du jeune et ses expériences

1.3. *Justification de la mesure (analyse sous-jacente)*

Les auteurs tiennent à prévenir que l'objectif est bien d'apprendre réciproquement les cultures particulières à chaque milieu, pas d'assimiler une culture à l'autre. Comprendre, connaître, surtout au niveau du vocabulaire des uns et des autres, mais pas forcément de la méthode, car elle fait la richesse de chaque secteur.

Cette mesure permettrait également que les jeunes soient plus au courant des interactions qui existent entre les différents lieux du monde du travail. Cela renvoie à la question de la proximité (donner un sens à la fonction qu'on occupe). Plus on augmente la taille de l'entreprise, plus on est confronté à quelque chose de difficilement lisible car très éloigné de nous. Mettre en avant la diversité des secteurs : marchand, non marchand, public, entreprises (grandes, PME, etc.)

L'esprit d'entreprendre n'est pas équivalent à l'esprit d'entreprise ! On fait en sorte que les profs utilisent la pédagogie de projet, donnent envie de se mettre en projet (attitudes entrepreneuriales et CRACS, c'est proche).

2. Mise en œuvre des mesures

2.1. Acteurs concernés

- Actiris, Forem, secteurs d'activités, fédérations patronales
- Enseignement
- Secteur associatif

3. Impacts attendus (effets)

- Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes
- Favoriser le bien-être du jeune travailleur au sein de la société
- Favoriser l'ouverture et le dynamisme des employeurs par rapport à la jeune génération

Annexe 2

Méthode de travail

Le travail s'est déroulé sur 5 réunions, du 25 janvier au 23 avril 2012. Une partie du travail a également été réalisée entre les réunions. Les documents présentés en italique sont reproduits dans cette synthèse.

Réunion 1

- Temps de présentation individuelle en sous-groupes : précision à apporter quant au motif de sa présence (raison formelle) et au mobile (ce qui pousse de l'intérieur à participer à la réflexion sur la thématique).
- Travail en sous-groupes sur les enjeux identifiés au départ des motifs et des mobiles.
- Mise en commun des réflexions.
- Travail en sous-groupes sur la compréhension des concepts « Orientation » et « Compétences » afin de disposer d'un vocabulaire commun et de définir le périmètre recouvert par ces concepts.
- Mise en commun des réflexions.

Travail intermédiaire : Reformulation des questions du cahier des charges autour des enjeux identifiés lors de la réunion 1.

Réunion 2

- Approbation de la reformulation des questions.
- Travail en sous-groupes sur les effets attendus des mesures.
- Mise en commun des réflexions et débat.
- Identification de dispositifs existants.

Travail intermédiaire :

- Invitation des membres du groupe à identifier dans son environnement immédiat les dispositifs :
 - qui existent,
 - qui devraient être améliorés,
 - qui devraient être créés
 et à communiquer :
 - intitulé,
 - référence légale,
 - exemple de mise en œuvre
- Compilation et diffusion des résultats collectés.

Document « Ressources disponibles » – Annexe 3
- Rédaction d'un document synthétisant les effets attendus.

Réunion 3

- Approbation du document de synthèse sur les effets attendus.
- Identification (en sous-groupes puis en plénière) de 5 axes de travail :
 1. Territoire
 2. Démultiplication des lieux d'ouverture et d'accès à l'information
 3. Culture de la valorisation des acquis
 4. Renforcement de l'accès à différentes expériences (au-delà des filières de qualification).

5. Question de l'entrée dans le métier

Travail intermédiaire : Rédaction et diffusion au GT d'un document de synthèse reprenant les questions, les axes de travail et les effets attendus.

Réunion 4

- Approbation de ce document de synthèse.
- Travail en sous-groupes selon les 5 axes définis lors de la réunion 3 pour la rédaction de mesures-cadres.
- Mise en commun.

Travail intermédiaire : Rédaction de fiches-mesures envoyées à tous les participants, avec un formulaire permettant l'introduction d'amendements.

Réunion 5

- Passage en revue systématique de tous les amendements reçus et approbation de 5 mesures sur 6.
- Etablissement d'une méthodologie de consultation « online » pour la mesure 5, qui n'a pu être approuvée en séance faute de temps.
- Evaluation.

Annexe 3

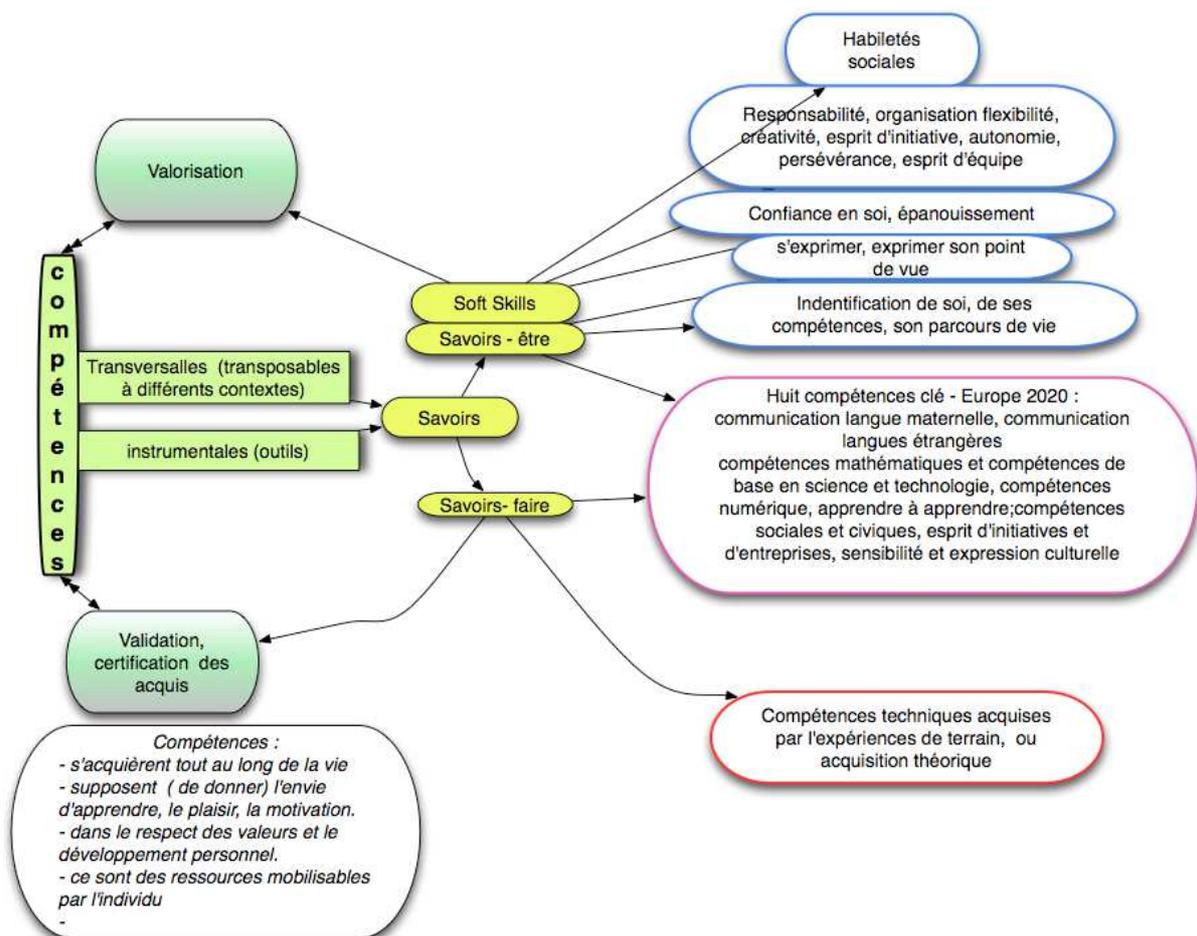
Périmètre des concepts "Orientation" et "Compétences"

Consignes données :

- Notez ce que pour vous ce concept évoque, recouvre.
- Inscription individuelle puis échange en groupe pour clarifier les concepts et rapporter ce que le groupe retient comme périmètre pour le concept.

Objectif : s'approprier collectivement ces deux concepts.

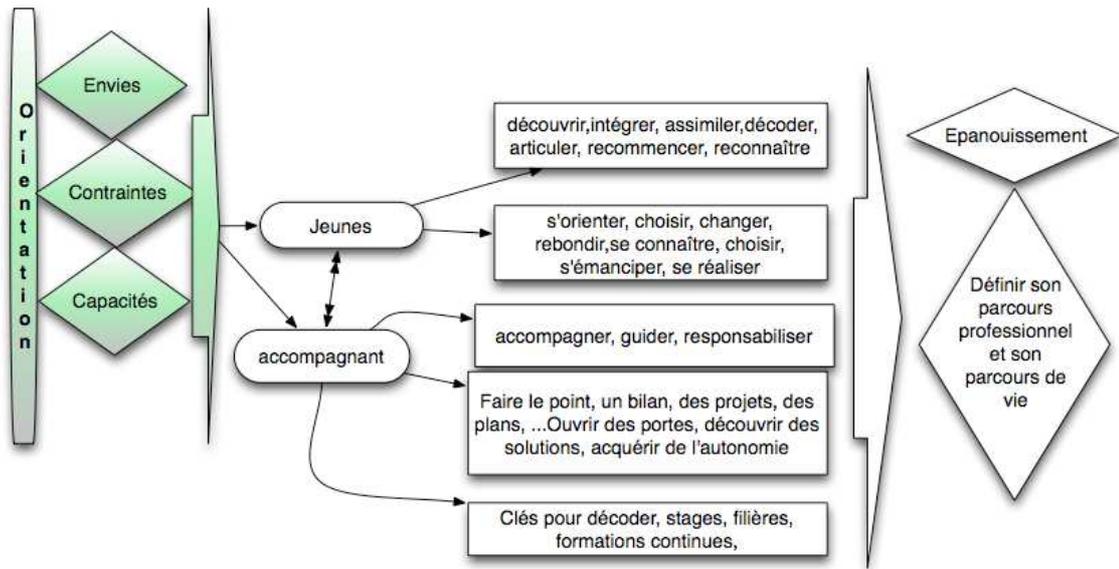
Compétences



Orientation

Orientation

- Concept trop connoté aide alors que les jeunes en tant qu'acteurs utilisent le terme "projet de vie"
- Processus qui doit être dynamique et répété à plusieurs moments de la vie (formation continue).
- Nécessité de faire des liens entre les différentes filières d'orientation



Annexe 4

Relevé des dispositifs et ressources

AXE 1 : Coordination territoriale			
Nom du dispositif	Mots clés	Mydrive	Source
Assises du développement culturel territorial	Offre culturelle, coordination	Non	www.culture.be/index.php?id=7568
Avis 98 du CEF	Orientation, tout au long de la vie, coordination	Oui	www.cef.cfwb.be/index.php?id=4260#c7668
Avis 97 du CEF	Orientation, insertion professionnelle, formation, coordination	Oui	www.cef.cfwb.be/index.php?id=4260#c7859
AXE 2 : Information et orientation			
Nom du dispositif	Mots clés	Mydrive	Source
Avis 101 du CEF	Orientation, 3ème degré	Oui	www.cef.cfwb.be/index.php?id=4260#c7862
Avis 98 du CEF	Orientation, tout au long de la vie, coordination	Oui	www.cef.cfwb.be/index.php?id=4260#c7668
Avis 97 du CEF	Orientation, insertion professionnelle, formation, coordination	Oui	www.cef.cfwb.be/index.php?id=4260#c7859
CJD	Information, droit des étrangers, volontariat	Oui	www.cjdasbl.be
IPIEQ - Instance de Pilotage Inter-réseaux	Coordination, enseignement qualifiant	Oui	www1.csef-liege.org
Boost (Bruxelles)	Soutien matériel, accompagnement, jeunes en difficulté	Non	www.kbs-frb.be/call.aspx?id=274924&LangType=2060
Dispositif Accrochage Scolaire (Bruxelles)	Accrochage, médiateurs, absentéisme	Non	www.das-rbc.irisnet.be
JEEP	Formation, jobs étudiants, placement étudiant	Non	www.jeeplib.be
Groupe Jeunes de Recherche Active d'Emploi	Bilan personnel, techniques de recherche d'emploi, Actiris	Non	www.actiris.be/fr/Chercheur/Services/agenda/info_fr.mht
Labo Jeunes	Information, collaboration avec les acteurs de formation	Non	www.youthlab.be
Go4sup	Outil de recherche d'écoles supérieures et unifs	Non	www.enseignement.be/index.php?page=26274
Forem Formation	Insertion professionnelle, formation,	Non	www.leforem.be
Carrefour Emploi Formation	Information sur les métiers	Non	www.leforem.be
Appel à projets AWIPH	AWIPH, accompagnement, transition	Oui (2)	www.awiph.be/AWIPH/projets_nationaux/16-25ans/16-25ans.htm
Projet "Transition - Insertion" du FSE	AWIPH, accompagnement, transition	Oui	
European Youth information charter	Charte européenne de l'information	Oui	
Etude sur l'information jeunesse (juillet)	Information jeunesse, FWB, étude Ulg	Oui	

2011)			
Recommandations pour l'information	OEJAJ, étude sur l'information	Oui	
Etude sur l'orientation des jeunes	Orientation, FWB, étude FUSL	Oui	
LJE	Liste des projets "Les jeunes entreprises"	Oui	
AXE 3 : Valorisation des compétences			
Nom du dispositif	Mots clés	Mydrive	Source
We need Air	Entrepreneurs, compétences, Cercle économique	Oui	www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=249144&LangType=2060
Résolution sur l'ENF et informelle	UE, ENF, éducation informelle	Oui	
Réaliser un espace européen de l'éducation et de formation tout au long de la vie	Commission européenne, formation tout au long de la vie	Oui	
Réponse du Youth Forum à la commission	Commission européenne, formation tout au long de la vie	Oui	
Compte rendu de la 2e Conférence thématique sur le bénévolat	Volontariat, année européenne	Non	www.europa.eu/volunteering/en/conference/brussels-conference
Portfolio Luxembourgeois	Valorisation des compétences	Oui	-
C-Stick de JES	Portfolio digital de valorisation des compétences clés de l'ENF	Non	www.jes.be/algemeen/nieuws.php
Valorise-toi des SGF	Référentiel de compétences, valorisation, adaptabilité	Oui	
Oscar du Steunpunt Jeugd et Socius	Lie compétences et formations	Non	www.oscaronline.be
Study book (Finlande)	Outil, valorisation des compétences ENF	Oui	
Youth Pass	Valorisation des compétences ENF, UE	Oui	
Programme "Value"	UE, outils de valorisation	Non	www.cev.be/114-value_volunteering_and_lifelong_learning_in_universities-en.html
CEV Move conference report	Conférence européenne, outils pour la valorisation, 2007	Oui	
Eva-go	Outil d'évaluation et de valorisation des compétences de l'AJ	Non	www.eva-go.be/index.php?option=com_content&view=article&id=34&Itemid=3
Conclusion symposium travail de jeunesse	UE, reconnaissance du travail de jeunesse	Oui	
Valorisation des acquis de l'expérience	Enseignement supérieur, VAE	Non	www.cghe.cfwb.be/index.php?id=655
Valorisation des acquis de l'expérience	Enseignement universitaire	Oui	http://www.ciuf.be/cms/weblinks/valorisation-des-acquis-de-l-experience-vae-3.html
Valorisation des acquis de l'expérience	Enseignement universitaire, recommandations	Non	http://www.ciuf.be/cms/recommandations-au-ministre-en-charge-de-l-enseignement-superieur-2.html
Valorisation des acquis de l'expérience	Enseignement universitaire, VAE, liens web	Non	http://www.ciuf.be/cms/weblinks/vae-en-communaute-francaise-3.html
Plateforme "Non Formal Education Quality Assurance Network »	Forum européen de la jeunesse, NFE, qualité	Non	http://www.nfenetwork.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=75&Itemid=476
CJD	Accompagnement, droit des étrangers, volontariat	Oui	www.cjdasbl.be
Rapport Free 2003-2009 : Tout ça pour quoi, tout ça vers quoi ?	Fondation pour la Recherche et l'Enseignement de l'Esprit d'Entreprendre	Oui	http://www.freefondation.be/

AXE 4 : Expérimentations			
Nom du dispositif	Mots clés	Mydrive	Source
Appel à projets AWIPH	AWIPH, accompagnement, transition	Oui (2)	www.awiph.be/AWIPH/projets_nationaux/16-25ans/16-25ans.htm
Projet "Transition - Insertion" du FSE	AWIPH, accompagnement, transition	Oui	
Résumé des propositions du BIJ	Mobilité internationale	Oui	www.lebij.be
BIJOB	Mobilité internationale, stage ou placement à l'étranger	Non	http://www.bijob.be/YouthCorner/Youth-corner.aspx
Léonardo	Stages dans un autre pays européen, formation professionnelle	Non	www.aef-europe.be/index.php?Rub=leonardo
Eurodyssée	Stages à l'étranger	Non	www.eurodyssée.eu et www.lebij.be
Tous des As	Programme du Plan Marshall 2.vert, esprit d'entreprendre	Non	www.tousdesas.be/
Boost your talent	Esprit d'entreprendre, projet FEDER	Non	www.boostyourtalent.be/
LJE	Liste des projets "Les jeunes entreprises"	Oui	
Junior entreprises et Clubs d'étudiants entrepreneurs	Etudiants entrepreneurs, JADE, BECEOS	Oui	www.jadebelgium.eu et www.beceos.be/?q=node/15
Mini contrat de quartier	Quartiers, projets locaux, Bruxelles	Non	www.asbl-arkadia.be/default.asp?structureID=13
NFTE Belgium	Programmes d'encouragement à l'esprit d'entreprendre	Non	www.nfte.be
Réseau Québécois des écoles entrepreneuriales	Ecole, esprit d'entreprendre	Non	www.rqeee.qc.ca/?P=RQEEE
Exaris intérim	Intérim social pour les jeunes	Non	http://www.actiris.be/Default.aspx?tabid=117&t=v&idFiche=391&language=fr-BE&lang=FR
AXE 5 : Entrée dans le monde du travail			
Nom du dispositif	Mots clés	Mydrive	Source
Appel à projets AWIPH	AWIPH, accompagnement, transition	Oui (2)	www.awiph.be/AWIPH/projets_nationaux/16-25ans/16-25ans.htm
Projet "Transition - Insertion" du FSE	AWIPH, accompagnement, transition	Oui	
Décret accompagnement	Recherche d'emploi, forem, accompagnement	Oui	-
Tous des As	Programme du Plan Marshall 2.vert, esprit d'entreprendre	Non	www.tousdesas.be/
Boost your talent	Esprit d'entreprendre, projet FEDER	Non	www.boostyourtalent.be/
Mini contrat de quartier	Quartiers, projets locaux, Bruxelles	Non	www.asbl-arkadia.be/default.asp?structureID=13
NFTE Belgium	Programmes d'encouragement à l'esprit d'entreprendre	Non	www.nfte.be
Réseau Québécois des écoles entrepreneuriales	Ecole, esprit d'entreprendre	Non	www.rqeee.qc.ca/?P=RQEEE
ICHEC PME fiches programmes	Liste des mini-entreprises initiées par ICHEC PME	Oui	
Junior entreprises et Clubs d'étudiants entrepreneurs	Etudiants entrepreneurs, JADE, BECEOS	Oui	www.jadebelgium.eu et www.beceos.be/?q=node/15
LJE	Liste des projets "Les jeunes entreprises"	Oui	

JEEP	Formation, jobs étudiants, placement étudiant	Non	www.jeebpxl.be
Groupe Jeunes de Recherche Active d'Emploi	Bilan personnel, techniques de recherche d'emploi	Non	www.actiris.be/fr/Chercheur/Services/agenda/info_fr.mht
Exaris interim	Intérim social pour les jeunes	Non	http://www.actiris.be/Default.aspx?tabid=117&t=v&idFiche=391&language=fr-BE&lang=FR
BIJOB	Mobilité internationale, stage ou placement à l'étranger	Non	http://www.bijob.be/YouthCorner/Youth-corner.aspx
Léonardo	Stages dans un autre pays européen, formation professionnelle	Non	www.aef-europe.be/index.php?Rub=leonardo
Eurodyssée	Stages à l'étranger	Non	www.eurodysee.eu et www.lebij.be
Labo Jeunes	Information, collaboration avec les acteurs de formation	Non	www.youthlab.be